

**CONSEIL METROPOLITAIN DU 10 AVRIL 2015**

**Délibération n° 2015 - 45**

**15 – DELEGATION DE LA COMPETENCE D'ATTRIBUTION DES AIDES DE L'ETAT EN FAVEUR  
DU LOGEMENT SOCIAL ET DU LOGEMENT PRIVE – PROGRAMMATION 2015 - AVENANTS 1  
AU TITRE DE L'ANNEE 2015 AUX CONVENTIONS AVEC L'ETAT ET L'AGENCE NATIONALE DE  
L'HABITAT - APPROBATION**

Date de la convocation : le 03 avril 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEMASSON

**Présents : 83**

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNÉREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BOLO Pascal, M. BUQUEN Eric, M. CAILLAUD Michel, Mme CARDIN Céline, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, Mme HAMEL Rozenn, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, Mme HOUEL Stéphanie, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, Mme LESKE Magali, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MERAND Isabelle, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Hélène, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, M. PARPAILLON Joseph, Mme PERNOT Mireille, M. PRAS Pascal, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. QUERO Thomas, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENAUME Marc, M. RIOUX Philippe, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme SOTTER Jeanne, Mme TOUCHÉFEU Catherine, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

**Absents et représentés : 14**

Mme BENATRE Marie-Annick (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), M. BUREAU Jocelyn (pouvoir à M. HUCHET Erwan), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à M. HUARD Jean-Paul), M. DANTEC Ronan (pouvoir à Mme LAERNOES Julie), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. HAY Pierre), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme MAISONNEUVE Monique (pouvoir à Mme GESSANT Marie-Cécile), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), Mme PIAU Catherine (pouvoir à Mme PADOVANI Fabienne), M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme GARNIER Laurence), M. ROBERT Alain (pouvoir à Mme NAEL Myriam), M. TRICHET Franckie (pouvoir à M. BOLO Pascal)

**Absent : 0**

Direction Habitat

**15 – DELEGATION DE LA COMPETENCE D'ATTRIBUTION DES AIDES DE L'ETAT EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL ET DU LOGEMENT PRIVE – PROGRAMMATION 2015 - AVENANTS 1 AU TITRE DE L'ANNEE 2015 AUX CONVENTIONS AVEC L'ETAT ET L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT - APPROBATION**

**EXPOSE**

Le Conseil Communautaire a approuvé le 6 avril 2012 la reconduction de la convention de délégation des aides de l'Etat en faveur du logement social pour la période 2012-2017.

Cette compétence permet à notre agglomération de gérer les aides déléguées par l'Etat pour la construction de logements sociaux, de donner les agréments pour le logement abordable (PLS et PSLA) et de soutenir, via les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la requalification du parc privé conformément aux orientations arrêtées dans le Programme Local de l'Habitat.

Etablie pour une durée de 6 ans, cette convention donne lieu chaque année à la conclusion d'avenants par lesquels l'Etat et l'ANAH précisent leurs objectifs quantitatifs et les conditions d'attribution des aides financières déléguées.

Pour 2014, le bilan est largement positif.

Sur le volet logement social, 1 921 logements PLUS et PLAI ont été financés. La part de logements à loyers minorés (PLAI) contribuant à développer une offre très sociale aux profits des plus modestes représente 41 %.

Sur le volet logement abordable, 662 logements ont été agréés pour produire une offre locative en PLS. Il s'agit de 272 logements destinés à des ménages familiaux, 72 logements destinés à des personnes âgées et personnes handicapées et 318 logements destinés à des étudiants. 325 logements en accession abordable ont fait l'objet d'un agrément location accession (PSLA).

Au titre des aides à l'amélioration de l'habitat privé, 571 logements ont bénéficié d'une aide de l'ANAH dont 438 logements de propriétaires occupants, 24 logements locatifs et 109 logements situés dans des copropriétés qui ont engagé des travaux sur les parties communes.

**Perspectives 2015**

Sur le volet logement social, plus de 5 000 logements à financer en PLUS et PLAI sont en cours d'étude et de montage pour la période 2015-2017.

Pour le logement abordable, des programmes conséquents sont en cours de montage, au titre de l'offre dédiée financée en PLS mais également au titre de l'accession abordable financée en PSLA, qui nécessitent un niveau élevé d'agréments.

En ce qui concerne le parc privé, la dotation proposée est à la hauteur de l'année précédente mais en deçà des besoins estimés de la Métropole considérant la dynamique des dispositifs en cours : PIG Habiter Mieux, OPAH Bords de Loire et Confluence.

Objectifs de la programmation 2015 au titre de ce premier avenant 2015 :

1) Logement social

Les objectifs quantitatifs affectés à Nantes Métropole dans le cadre de la délégation s'élèvent à :  
1800 logements locatifs (soit 1 177 PLUS et 623 PLA I)

## 2) Logement abordable

Les objectifs quantitatifs affectés à Nantes Métropole dans le cadre de la délégation s'élèvent à :  
1100 logements (soit 500 logements à agréer en PLS et 600 logements à agréer en PSLA)

## 3) Parc privé

Les objectifs d'intervention en faveur du parc privé fixés par l'Etat sont de 401 logements privés à réhabiliter pour l'année 2015, y compris le traitement de 220 logements de propriétaires occupants financé par le Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART).

Les objectifs par type d'intervention sont détaillés dans l'avenant ci-joint à signer avec l'ANAH.

L'enveloppe prévisionnelle globale des droits à engagements allouée par l'Etat dans le cadre de la convention de délégation au titre de l'année 2015 est de 8 547 120 €, répartie comme suit :

- 5 218 439 € pour le logement locatif social dont 476 864 € au titre des reports non consommés en 2014 ;
- 3 328 681 € pour l'habitat privé dont 2 581 322 € de l'ANAH et 747 359 € du FART.

### LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE

1. Approuve les termes des avenants aux conventions de délégation signées le 29 mai 2012, annexés à la présente délibération fixant la dotation déléguée de l'Etat pour 2015 au titre du logement social à 5 218 439 € et la dotation déléguée par l'ANAH et le FART pour 2015 au titre du logement privé à 3 328 681 €.
2. Autorise Madame la Présidente ou Madame la Vice-présidente déléguée à signer lesdits avenants joints à la présente délibération et à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 10 avril 2015

La Présidente de Nantes Métropole



Johanna ROLLAND

La Présidente de Nantes Métropole certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 17 avril 2015 et reçue en préfecture le



Johanna ROLLAND